

Royaume du Maroc



Ministère de l'Aménagement du Territoire National,  
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville  
Département de l'Aménagement du Territoire National et de  
l'Urbanisme

Secrétariat Général

Direction de l'Aménagement du Territoire National

Eléments de Discours de Madame la Ministre

A l'occasion du Sommet Euro-Méditerranéen 2020

des Conseils Economiques et Sociaux et institutions similaires

---

Organisé par le CESE en collaboration avec le  
Comité Economique et Social Européen

Visio-Conférence, Jeudi 26 novembre 2020

- Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental du Royaume du Maroc,
- Madame la Présidente du Comité économique et social européen,
- Monsieur le Secrétaire Général de l'Union pour la Méditerranée,
- Mesdames et Messieurs les représentants des Conseils Economiques et Sociaux et Instances similaires de la Région Euro-méditerranéenne,
- Mesdames et Messieurs les délégués du Comité Economique et Social Européen,
- Mesdames et Messieurs les représentants des employeurs, des Syndicats et des acteurs professionnels économiques et sociaux de la Région Euro-méditerranéenne,
- Mesdames et Messieurs les représentants des institutions de l'Union Européenne et de l'Union Pour la Méditerranée,
- Mesdames et Messieurs les représentants de la presse et observateurs,

### **Distingués Invités et Chers participants ;**

je suis très heureuse de participer aujourd'hui, à l'ouverture du « **sommet euro-méditerranéen 2020 des Conseils Economiques et Sociaux et institutions similaires** », consacré cette année au Développement Durable dans la région Euro-méditerranéenne.

Je voudrai présenter, mes remerciements au Conseil Economique, Social et Environnemental du Royaume du Maroc et au comité Economique et Social Européen de m'avoir associé à cette évènement fort important en cette période de crise sanitaire mondiale.

Comme je tiens aussi à féliciter vivement les organisateurs de cet évènement pour le choix du thème de cette année et leur mobilisation

pour réussir cette rencontre malgré les conditions difficiles que nous vivons suite à la crise sanitaire.

Nous espérons que le prochain sommet se déroulera en présentiel, et que la pandémie sera derrière nous.

### **Mesdames et Messieurs,**

Ce sommet revêt une importance capitale car il s'inscrit dans une conjoncture spéciale marquée par la crise sanitaire liée à au coronavirus. *Une crise qui touche aussi bien la santé, que les économies des pays et qui requière une coopération plus innovante et des stratégies co-construites dans des secteurs clés et prioritaires permettant d'asseoir les jalons d'une relance accélérée mais surtout durable.*

Ce sommet revêt une importance capitale car il coïncide aussi avec la décennie de l'accélération de l'implémentation des agendas mondiaux, notamment l'agenda 2030 des ODD et l'agenda urbain.

Ce sommet constitue pour nous une occasion pour échanger sur nos expériences respectives dans la gestion de la crise, et surtout une **opportunité d'explorer de nouvelles** pistes pour repenser nos sociétés de demain en faisant des objectifs de DD, de véritables piliers pour une relance solidaire, équitable, et durable permettant un meilleur accès à davantage de droits.

### **Mesdames et messieurs**

Le Maroc en s'inscrivant dans le cadre des orientations Royales, et des accords internationaux, s'est engagé solidement dans la réalisation de la stratégie de développement durable et œuvre ainsi

pour l'adoption de ses objectifs, notamment ceux liés à l'amélioration de la qualité de vie et la lutte contre les inégalités sociales. Citons à titre d'exemple :

- **La constitution de 2011**, qui stipule que L'Etat, les établissements publics et les collectivités territoriales doivent œuvrer à la mobilisation de tous les moyens à disposition pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir en dépit des droits d'accès à l'éducation et à la santé, à un logement décent.
- **Le Nouvel Agenda Urbain**, adopté en octobre 2016 à Quito lors de la Conférence des Nations Unies Habitat III sur le logement et le développement urbain durable et qui constitue aujourd'hui une feuille de route de la politique urbaine, appelle à l'instauration du « droit à la ville » garantissant des établissements humains équitables, sûrs, salubres, accessibles, d'un coût abordable, résilients et durables et en promouvant des politiques pour un droit à un logement convenable à tous ;
- **L'agenda 2030** qui nous donne la marche à suivre afin de répondre aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés.

## **Mesdames et messieurs**

Aujourd'hui, il est important de considérer cette crise sanitaire comme une conjoncture pleine d'enseignement. Une conjoncture qui poussera tous les pays, développés comme ceux en voie de développement à résister, à s'adapter, et surtout à innover, leurs modes de production et de consommation.

En effet, la crise sanitaire a démontré que de nombreuses dimensions de notre vie sociale ont été impactées par la pandémie, des changements de notre mode de vie ont été observés. Le cadre de vie

des individus qui abrite nos fonctions vitales et qui représente notre identité sociale a été largement mis à l'épreuve durant le confinement et demande des réflexions urgentes permettant de :

- Palier aux impacts de la crise sanitaire du Covid ;
- Unifier les visions et les efforts de l'ensemble des acteurs pour une relance durable.

### **Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi de rappeler quelques faits majeurs , dès l'avènement de la Covid-19, Sa Majesté le Roi Mohamed VI Que Dieu l'Assiste, a donné ses instructions pour l'adoption d'une approche anticipative et solidaire ayant pour priorité de sauvegarder des vies humaines, de préserver les emplois et de soutenir les secteurs productifs à travers la création du fonds de solidarité mohamed VI.

Par ailleurs, des efforts de facilitations fiscales ont été mises en place ainsi que l'allégement des charges et des engagements sociaux et bancaires des entreprises ont été prévus, notamment grâce au lancement de la garantie de crédit en faveur des entreprises (Damane oxygène et Damane relance).

Actuellement, l'état marocain œuvre pour la mise en place d'un plan de relance économique intégré, tel qu'annoncé par Sa Majesté le Roi Que Dieu l'Assiste, dans son discours de la fête du Trône, avec la mobilisation de 120 milliards de DH afin de sauvegarder l'emploi et de relancer l'économie nationale.

D'autant plus que les impacts de la pandémie ont induit à l'impératif de redéfinir les priorités des actions du Gouvernement en adéquation avec la nouvelle configuration des besoins et défis sociaux, économiques et environnementaux.

## **Mesdames et Messieurs,**

Il est vrai que, la crise liée à la Covid-19 a montré l'existence de plusieurs fragilités et limites du fonctionnement du système urbain, notamment sur le plan de l'habitat, des équipements et de la mobilité, remettant en cause notre façon d'habiter, de planifier et de gérer nos territoires.

Dans ce sens le Maroc, à l'image des autres pays, a pu s'inscrire dans la prospective et réfléchir à un nouveau modèle de développement qui promeut la durabilité à travers l'inclusion sociale, la réduction des inégalités et des disparités, et l'adoption de réformes territoriales basées sur la régionalisation avancée, la déconcentration, et la décentralisation.

A cet effet, notre pays mobilise toutes ses forces vives, pour concevoir le nouveau modèle de développement qui va remettre à l'ordre du jour l'enjeu fondamental de la résilience et de la durabilité des territoires permettant au pays d'accéder à un nouveau palier de développement soutenu, durable et inclusif, profitant à tous les Citoyens.

## **Mesdames et Messieurs,**

La crise nous impose la mise en place d'une vision holistique et une réadaptation des démarches et des logiques de conception et de planification de manière à accroître notre capacité de résilience et d'améliorer notre qualité de vie, à même d'assurer des conditions d'accès égalitaires à l'ensemble des services, et des équipements. Cette nouvelle approche permettra de répondre aux attentes des usagers, principalement les plus vulnérables et de garantir des lieux de sociabilité et de mixité d'usages tout en alliant les principes du respect et du vivre ensemble et en bannissant toutes formes d'exclusion sociale et spatiale.

Dans le même sillage, la crise sanitaire, a rendu nécessaire de revoir nos pratiques en matière d'habitabilité. Il s'agit de répondre aux engagements du Maroc par rapport à l'Agenda 2030, à travers la mise en place d'une vision innovante d'habitat, et l'activation de nouveaux leviers visant l'optimisation des coûts de production et l'amélioration de l'accès à un logement décent et abordable. L'introduction de l'utilisation des produits locaux, des énergies renouvelables, la valorisation des déchets et la réutilisation des eaux usées sont également d'importants leviers à actionner pour renforcer la compétitivité, sans oublier l'intégration efficace de la dimension de la performance énergétique.

Un des chantiers importants à actionner pour assoir plus de résilience et aspirer à un développement durable et celui du digital et la transformation Numérique des Territoires sont des atouts et des véritables aubaines pour la promotion de la compétitivité et de la durabilité des territoires. La data est devenue la nouvelle grande richesse de l'économie. Cette extraordinaire source d'information est devenue le nouvel or noir de l'Ère Numérique et le carburant des économies du XXIème siècle, un siècle caractérisé par deux tendances majeures : l'urbanisation et l'hyperconnectivité des personnes et des objets.

La data urbaine est ainsi au cœur de ce processus et doit être intégrée désormais dans cette nouvelle vision sur la durabilité.

Le Ministère de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville est fortement engagé dans ce processus de transformation numérique du territoire et de digitalisation à travers plusieurs actions :

- **La dématérialisation de 96% des services en lignes** offerts par les agences urbaines ce qui a permis de garantir en tant de crise sanitaire la continuité d'un service public de qualité, de renforcer le climat de confiance et d'asseoir un climat des affaires stable et attractif, favorable au redémarrage de l'investissement ;



- **La simplification et la dématérialisation** des procédures d'autorisations d'urbanisme, une opération déjà entamée et en cours de généralisation avec des permis de construire 100% numérique et la délivrance de la note de renseignements urbanistiques 100% numérique ;
- **La réalisation de trois schémas directeurs de transformation numérique** (Fès, Marrakech et Agadir). Des schémas qui ambitionnent la construction d'une vision pragmatique et opérationnelle du processus de numérisation des territoires et le développement des services aux usagers ;
- **La mise en ligne des documents d'urbanisme en mode dynamique** et interactif avec un portail géographique national dédié qui sera mis en place courant cette année avec plus de 365 documents d'urbanisme homologués et la mise en place d'un geoportail dédié à l'offre territoriale par type de segment d'investissement (touristique, industriel, commercial, résidentiel, etc.) ;
- **Le projet « Agences Urbaines Numériques 2.0 »** visant la transformation numérique de la totalité des activités de ces structures en charge de la planification et la gestion urbaine et la diffusion de toute information en relation avec le développement urbain ;
- **Le projet de dématérialisation des documents d'urbanisme « e-urbanisme »** visant la dématérialisation du processus d'élaboration des documents de planification urbaine notamment, de l'enquête publique.

Mesdames et Messieurs

Distingués invités, chers participants,

Nul ne peut nier aujourd'hui, que la gestion de la crise dans la région euro-méditerranéenne a été bcp plus compliquée constituant ainsi un espace de défi commun qui révèle un certain nombre de vérités dont notamment l'importance des chaînes de valeurs , la caractèrè **indivisible des ODD et le destin commun des nations et des peuples du monde.**

Ce contexte interpelle tous les pays et toutes les organisations internationales pour tirer les leçons nécessaires et revoir, en conséquence, les modèles et les systèmes de gouvernance régionaux, afin d'élaborer des réponses appropriées aux défis que devraient affronter la région euro-méditerranéenne, dont la pandémie du coronavirus est une illustration révélatrice.

### **Mesdames et Messieurs**

Ce sommet fortement porté par les Conseils Economiques et Sociaux et Instances similaires de la Région Euro-méditerranéenne, marque la contribution fondamentale des organisations de la société civile, des Syndicats et des acteurs professionnels économiques et sociaux et reflète **qu'un consensus profond existe sur l'urgence et la nécessité de construire un monde plus juste, équitable et durable.**

**Je tiens également a salué le rôle stratégique et incontournable joué par les Conseils Economiques et Sociaux et Instances similaires pour permettre la conduite du changement vers des sociétés bcp plus équilibrée et des modèle de développement plus durable**

Je vous souhaite des échanges productifs et je suis convaincue que les recommandations qui découleront des débats permettront, d'enrichir notre feuille de route euro-méditerranéenne, particulièrement dans ce contexte de relance post-Covid.

Je vous remercie.